

LE BIO : UN ENJEU DE TAILLE

Faire du bio une réelle référence en matière du respect de l'animal

Nous connaissons les ravages de l'élevage « intensif » sur l'animal (mortalité , mutilations , blessures , stress...)

Avec l'agriculture biologique , les consommateurs ont la garantie que les animaux disposent d'un confort satisfaisant .

Toutefois , **la réglementation sur le bien être concernant l'élevage biologique comporte des carences et doit être améliorée .**

En effet, l'agriculture biologique se doit d'être une référence 100% fiable en matière de respect de l'animal (mutilations , castration sans anesthésie parfois autorisée...)

Plusieurs points sont à ajouter à cette législation (valables également pour le Label Rouge)

(ces réflexions ont été établies à l'aide de documentation de la PMAF)

Poules pondeuses>L'épointage du bec, pratiqué pour lutter contre l'agressivité de certaines pondeuses, ne devrait pas être autorisé car cette mutilation est douloureuse.

> pour une réduction du nombre de poules élevées ensemble dans le même bâtiment et sur le même parcours.

> Ne devrait être utilisées que des races pouvant servir à la fois pour la ponte et la production de poulets de chair, afin de trouver une alternative à l'abattage des poussins mâles à leur naissance, du fait qu'ils ne peuvent pas être utilisés pour la ponte.

Agneaux > Pour le bio et le Label Rouge, la durée maximum de transport devrait être limitée à 8 heures.

> La castration ne devrait pas être autorisée.

Bovins> Il est dommage qu'en bio la phase finale d'engraissement puisse se faire en intérieur.

> En bio, la durée de transport devrait être limitée.

> En Label Rouge, la proportion d'ensilage dans l'alimentation devrait être limitée.

> La castration et la destruction des bourgeons des cornes devrait se faire sous anesthésie.

Cailles > L'abattage par étouffement devrait être interdit.

Canards> En bio, la durée de transport devrait être limitée et les normes de transport plus détaillées.

> En Label Rouge, les canards n'ont pas de point d'eau mais cette mesure devrait prochainement être rendue obligatoire.

> L'ébecquage et le débécquage sont autorisés !

> En bio et Label Rouge, il faudrait préciser que les deux carotides doivent être tranchées et le courant pour étourdir les canards devrait être d'au moins 130 mA

Caprins> Les chevreaux ne devraient pas être séparés de leur mère avant 45 jours, même dans le cas d'une production laitière.

> La durée maximum de transport devrait être limitée à 8 heures.

> L'écornage, lorsqu'il a lieu, devrait se faire sous anesthésie.

Dindes> En bio, la durée de transport devrait être limitée et les normes de transport plus détaillées.

> En bio et Label Rouge, il faudrait préciser que les deux carotides doivent être tranchées et le courant pour étourdir les volailles devrait être d'au moins 150 mA par dinde.

> Au moment de l'abattage, les dindes ne devraient pas être suspendues plus de 30 secondes ou devraient être étourdis avant.

> Des mesures devraient être prises afin d'éviter que les dindes soient victimes de chocs électriques avant leur étourdissement.

Oies> En bio, la durée de transport devrait être limitée et les normes de transport plus détaillées.

> En bio et Label Rouge, il faudrait préciser que les deux carotides doivent être tranchées et le courant pour étourdir les oies devrait être d'au moins 130 mA.

> En Label Rouge, il serait souhaitable que les oies aient accès à un point d'eau.

> Il est dommage qu'en Label Rouge, la finition des oies puisse être effectuée en claustration les trois dernières semaines.

Pintades> En bio, la durée de transport devrait être limitée et les normes de transport plus détaillées.

> En bio et Label Rouge, il faudrait préciser que les deux carotides doivent être tranchées et le courant pour étourdir les pintades devrait être d'au moins 120 mA.

Porcs> Il n'est pas logique que certains élevages Label Rouge puissent encore utiliser pour un certain temps, des stalles individuelles pour les truies en gestation.

- > Il est dommage qu'en bio, la phase finale d'engraissement puisse se faire en intérieur.
- > En Label Rouge, il faudrait que l'utilisation des cases de mise-bas soit interdite.
- > Les porcelets ne devraient pas être sevrés avant 6 semaines.
- > En bio, la durée des transports devrait être limitée.
- > La castration devrait se faire sous anesthésie ou être interdite.
- > En bio, la coupe des queues devrait être interdite.

Poulets> En bio, la durée de transport devrait être limitée et les conditions de transport plus détaillées.

- > En bio et Label Rouge, il faudrait préciser que les deux carotides doivent être tranchées et le courant pour étourdir les volailles devrait être d'au moins 120 mA.
- > En bio et Label Rouge, la castration des poulets en vue d'obtenir des chapons devrait être interdite.

Veaux> Il serait souhaitable que le cahier des charges Label Rouge interdise totalement l'élevage des veaux en box individuel.

- > Pour les veaux bio, l'âge minimum de sevrage devrait figurer dans le cahier des charges.
- > La durée maximum de transport devrait être limitée à 8 heures.
- > Il serait préférable que les veaux bio et "nourris sous la mère" restent en permanence aux côtés de leur mère.
- > On déplore que généralement, les veaux mis au monde par des vaches laitières bio soient définitivement retirés à leur mère un ou deux jours après leur naissance, ce qui constitue un stress important pour le veau et la vache.

Pour la démocratisation d'un mode élevage sain

Puisque la demande en nourriture biologique ne cesse de croître (10 % par an , selon l' agence Française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique)

Puisque le mode d'élevage bio est un seul où le bien être des animaux peut garanti.

Puisqu'il est primordial de prendre des mesures en faveur de l'environnement

Puisque l'Etat doit limiter de verser ces énormes subvention « d'aide à la survie » en contribuant à un mode d'élevage constructif , autonome et de qualité

Incitons les éleveurs à se reconvertir vers le Bio .

Cela permettrait par ailleurs une plus grande offre sur le marché .Et par conséquent , une baisse des prix et un accès au plus grand nombre à une nourriture saine .